

Centre Social Rural de Grandvilliers



PROJET PEDAGOGIQUE ANNUEL

2020 - 2021

L'ORGANISATEUR

Le **Centre Social Rural** du Canton de Grandvilliers est situé au Nord Ouest de l'Oise et bénéficie désormais du label "*Lien Social en Milieu Rural*", délivré par le Conseil Départemental de l'Oise. Il propose, sur un territoire composé des 46 communes des Cantons de Grandvilliers et de Formerie, et sur d'autres communes du territoire de la Picardie Verte, des activités ou des services à caractère social. Il intervient au titre de l'agrément accordé par la Caisse d'Allocations Familiales. Il accueille par ailleurs un Point Diva et diverses associations assurent des permanences dans nos locaux. Nous sommes aussi désormais Point Relais CAF.

Le Centre Social Rural du Canton de Grandvilliers, est une association loi 1901, composée de :

- 21 Membres élus
- 10 Membres de Droit représentant la CAF, la MSA, la CCPV, le Conseil Départemental, les Municipalités de Grandvilliers et de Formerie.
- Et de 42 salariés

Les quatre missions :

- Un équipement à vocation sociale globale, ouvert à toute la population de proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale;
- Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle. Lieu de rencontre et d'échange entre générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux;
- Un lieu d'animation de la vie sociale, qui prend en compte l'expression des demandes et des initiatives, des usagers et des habitants;
- Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices qui contribue au développement du partenariat.

CENTRE SOCIAL RURAL DU CANTON DE GRANDVILLIERS
32 RUE FRÉDÉRIC PETIT 60210 GRANDVILLIERS

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Tél : 03-44-46-75-41 / Fax: 03-44-46-11-75

Mail : accueil@csrgrandvilliers.fr

Site web: www.centresocialgrandvilliers.fr



LES ACCUEILS

Le centre Social Rural de Grandvilliers organise différents Accueil Collectif de Mineurs sans hébergement pour les temps périscolaire (matin et soir, les mercredis) et pendant les vacances scolaires (sauf période de Noël), du lundi 2 septembre 2019 au vendredi 3 juillet 2020.

Numéro d'habilitation :

Les inscriptions se font 48 heures à l'avance soit par mail soit sur rendez-vous. Les modalités et tarifs sont décrits dans le règlement intérieur (remis aux parents à chaque inscription) ainsi que sur le site internet du centre social. Les imprimés de réservation sont téléchargeables sur le site ou sur les différents accueils.

L'accueil du matin :

Les enfants sont accueillis à l'école Louis Warabiot de 7h00 à 8h30.

Cet accueil est particulièrement important car il fait le lien entre la maison et l'école.

L'accueil du soir :

Les enfants sont récupérés à l'école à 16h30 et sont ensuite emmenés dans la salle du périscolaire dans les locaux de l'école Louis Warabiot.

Un goûter leur est proposé.

Fermeture à 19h00.

L'accueil du mercredi :

L'accueil se déroule dans les locaux du centre social de 9h00 à 17h00.

Le centre social propose un service « garderie » non déclaré à la DDCS de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 19h00.

9h00 – 9h30	Jeux d'accueil
9h30 – 11h30	Activité, rangement
11h30 – 11h45	Passage aux toilettes et lavage des mains
11h45 – 13h00	Repas
13h00 – 13h30	Temps calme
13h30 – 16h00	Activité, rangement
16h00 – 17h00	Goûter, bilan avec les enfants

Les inscriptions se font soit à la demi-journée soit en journée complète.

Un service de restauration est proposé le midi. Les repas sont livrés par la « Sagère »

Vacances scolaire :

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école Louis Warabiot au 10 Rue du Franc Marché, 60210 Grandvilliers (entrée rue marcel Dassault)

Ces accueils sont ouvert de 9h00 à 17h00.

Un accueil « garderie » est proposé aux parents de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 19h00.

Pendant les vacances scolaires les inscriptions se font à la journée.

Un service de restauration est proposé le midi. Les repas sont livrés par la « Sagère ».

Une annexe au projet pédagogique annuel sera rédigée avant chaque vacance en concertation avec l'équipe d'animation.

Vacances d'automne : du lundi 18 au vendredi 29

Vacances d'hiver : du lundi 22 février au vendredi 5 mars

Vacances de printemps confinement : du lundi 12 avril au vendredi 23 avril

Vacances d'été : du mercredi 7 au 31 juillet et du 2 au 31 août

JOURNÉE DE PRÉPARATION ET RÉUNIONS

Les réunions de préparation organisées avant le centre sont indispensables à son bon déroulement. Une première réunion sera organisée afin que le directeur expose à l'équipe d'animation les intentions éducatives de la structure, de choisir le thème, de rédiger le projet pédagogique et de fixer les objectifs à atteindre.

Une deuxième aura lieu pour la préparation et la mise en place des vacances, aménagement des salles, derniers préparatifs ...

Une fois par semaine, l'équipe d'animation pourra se réunir afin de régler d'éventuels problèmes rencontrés (enfants, animateurs, familles ...), d'échanger sur le déroulement du séjour, de réajuster le projet si besoin, d'organiser la mise en place des d'activités à venir et la préparation des sorties.

Une réunion aura lieu en fin de centre, elle sera consacrée au bilan final.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation est composée de façon réglementaire à la DDCS.

Pour les périscolaires du matin :

- Bernard Johnny – Directeur BAFD
- Leroy Maellys – Animatrice non diplômée

Pour les périscolaires du soir :

- Bernard Johnny – Directeur BAFD
- Leroy Maellys – Animatrice – Non diplômée
- Jouanneau Adrien – Animateur – Stagiaire BAFA
- Deage Clémentine – Contrat civique

Pour les mercredis :

- Bernard Johnny – Directeur BAFD (journée)

Le matin :

Poupin Laetitia – Animatrice – CAP petite enfance

Belliere Sarah – Animatrice - BAFA

Thibault Maxime – Animateur – Non diplômé

Deage Clémentine – Contrat Civique

L'après-midi :

Belliere Sarah – Animatrice – BAFA

Jouanneau Adrien – Animateur – Stagiaire BAFA

Leroy Maellys – Animatrice – Non diplômée

Blondeaux Camille – Contrat Civique

LE RÔLE DE CHACUN

Le rôle du directeur / Assistant sanitaire :

- Il est garant de la sécurité physique morale et affective des enfants
- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel
- Il veille au respect du matériel et des locaux

- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Il associe les parents à la vie du centre.
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement de l'ACM
- Il est responsable de l'infirmerie, du suivi sanitaire, des soins et des trousseaux à pharmacie
- Il gère les traitements à administrer sous ordonnance médicale fournie par les parents
- Il connaît les particularités médicales des enfants et en informe les animateurs
- Il fait de la prévention et informe régulièrement tous les autres membres de l'équipe
- Il gère les fiches sanitaires de liaison, le cahier d'infirmerie et le tableau de suivi des produits

Le rôle de l'animateur :

Auprès des enfants

- Il est garant de la sécurité physique morale et affective des enfants
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas
- il sait adapter les activités à l'âge des enfants
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement avec les enfants
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités

Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre
- Il participe aux réunions de préparation
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action

Avec les parents

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées

LES OBJECTIFS

Les objectifs de la structure :

- Permettre la notion de plaisir : se sentir bien et être libre de ses choix tout en étant « épaulé », guidé, accompagné dans sa démarche,
- Favoriser la socialisation : s'exprimer dans un groupe, vivre avec d'autres dans le respect des différences, être acteur et acquérir les règles de vie en collectivité tant morales que matérielle,
- Faire prendre conscience de la notion de responsabilisation : maîtrise de soi, prise d'initiatives individuelles et collectives, repérage de son propre comportement, respect de l'autre (enfant ou adulte),
- Aider à l'autonomie de chacun en fonction de son âge, laisser le libre choix à l'enfant tout en fixant des points de repères, aux activités proposées et à la participation à la vie collective,
- Développer le « regard » vers tout ce qui se passe autour de soi : être curieux, avoir envie de faire et d'apprendre
- Accueillir l'enfant ou le jeune avec le souci éducatif et de prévention : tout enfant ou jeune doit trouver sa place, être respecté, pouvoir modifier son comportement,
- Emmener l'enfant ou le jeune à s'exprimer à un adulte autre que ses parents, sur ses envies, ses difficultés et ses besoins

Ce lieu éducatif doit être un espace de découverte aussi bien par les activités que par la vie en collectivité. Ce qui emmène les enfants et les animateurs à mettre en place des projets pour atteindre les objectifs fixés.

Nous retiendrons des objectifs éducatifs les mots suivants :

Respect, Responsabilité, Socialisation, Citoyenneté, Autonomie, Curiosité,

Communication, Partage, Prévention, Tolérance, Educatif

- **Offrir à l'enfant un lieu d'accueil agréable favorisant ses rythmes de vie, ses besoins et ses envies :**

En aménageant différents espaces (coin lecture, coin jeux de société, salle d'activité ...)

En permettant à l'enfant de s'approprier l'espace (disposition de la salle, décors de la salle,)

En veillant à la sécurité de chacun, qu'elle soit physique et morale

En prenant en compte les envies et les rythmes de chacun (temps de défoulement, temps calme, ...)

- **Investir les parents à la vie du centre :**

En créant des échanges, des temps d'écoute et de dialogue

En expliquant aux parents le déroulement de la journée

En consultant régulièrement les familles sur leurs ressentis et sur ceux de leurs enfants

En invitant les parents à partager un moment convivial à la fin du centre

Objectifs Pédagogiques :

Développer la coopération entre les enfants pour favoriser l'esprit d'équipe, apprendre à respecter les règles et les camarades pour jouer ensemble de manière harmonieuse.

Découvrir de nouveaux sports, des nouveaux jeux et de nouvelles activités.

Par rapport à la socialisation, au respect, à la citoyenneté, au partage, à la communication :

- Favoriser l'imagination et la créativité chez l'enfant
- Initier l'enfant au respect de soi, des autres et du matériel
- Favoriser la communication, l'échange et le partage

En proposant des activités variées et adaptées à l'âge des enfants

En mettant du matériel à disposition pour personnaliser ses activités

En aménageant un coin livre pour que l'enfant puisse regarder des livres quand il le souhaite

En rédigeant des règles de vie ensemble et de façon ludique

En organisant des jeux collectifs et en faisant respecter les règles

En organisant des jeux d'équipe et de coopération

En créant des moments d'échanges lors du goûter et du repas

En l'incitant à partager le matériel lors des activités manuelles et des jeux

Par rapport à l'autonomie, la responsabilité :

- Inciter l'enfant à faire seul, à prendre des décisions
- Laisser le choix à l'enfant de certaines activités
- Aider l'enfant à s'approprier les lieux et s'y sentir bien

En le faisant participer aux tâches quotidiennes, préparation des activités, rangement, nettoyage du matériel et de la salle, à la préparation du goûter, du service, du débarrassage et du nettoyage des tables

On incite l'enfant à faire seul afin de le rendre autonome, cela ne veut pas dire que l'enfant doit se débrouiller tout seul, nous devons l'accompagner dans son apprentissage de l'autonomie au cas où il solliciterait notre aide.

L'enfant doit se sentir en confiance et en sécurité

Par rapport à l'éducatif, la prévention et la curiosité :

- En organisant des interventions internes
- En proposant un thème ludique et éducatif
- En proposant des activités nouvelles

LES ACTIVITÉS

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. Elle permet à l'enfant de se construire, d'apprendre à maîtriser l'environnement. Les activités, adaptées à l'âge des enfants, doivent être suffisamment variées et organisées de manière à répondre au besoin des enfants. Mise en place d'ateliers liés au développement des capacités motrices, intellectuelles, créatives, d'expression. L'environnement proche du centre permet aussi la naissance d'activités.

L'action pédagogique est surtout axée sur la vie quotidienne, la découverte, le jeu et toutes autres activités qui pourraient renforcer l'échange, l'acceptation de l'autre et la coopération.

Activités manuelles

Nos activités manuelles devront être ludiques et adaptées aux âges des enfants. Nous proposerons des activités diverses et variées en rapport avec le thème mais également hors thème afin que l'enfant ne se lasse pas. Nous inciterons les enfants à mettre leur touche d'imagination et de personnalité dans leurs activités. Les enfants apprendront à utiliser le matériel approprié et à manipuler différents matériaux afin de développer leur dextérité et découvrir de nouvelles sensations ou matières.

Activités de plein air

Le jeu est fondamental pour le bien-être et le développement de tout enfant, qu'il soit physique, moteur ou intellectuel. Quand les enfants jouent, ils développent leurs habiletés sur plusieurs plans : Ils réfléchissent, résolvent des problèmes, s'expriment, bougent, coopèrent, font appel à leurs impressions et exercent leur conscience morale. Nous proposerons aux enfants diverses initiations à différents sports afin de développer leur motricité et leur agilité. Nous organiserons des jeux collectifs. L'animateur devra faire en sorte que l'enfant acquiert les règles des jeux proposés et les faire respecter. Ainsi l'enfant travaillera le respect des règles et de ses camarades.

L'objectif étant que les enfants fassent preuve de coopération, d'entraide tout en restant fairplay et en acceptant la défaite éventuelle.

Activités pâtisserie

Cuisiner est avant tout une expérience sensorielle ! L'ensemble des sens sont mobilisés pour la découverte et le plaisir : le goût et l'odorat, le toucher, la vue et l'ouïe.

L'atelier cuisine sera un moment pour apprendre et identifier les bons réflexes d'hygiène tout en s'amusant.

Nous mettrons en place des ateliers « pâtisserie ».

Une fois par mois (les mercredis)

Une fois par semaine (pendant les vacances scolaire)

SÉCURITÉ

- Le registre de sécurité des locaux est consultable sur place
- Des issues de secours et un plan d'évacuation sont présents dans les locaux
- Les numéros d'urgence sont affichés
- Les fiches sanitaires des enfants sont à jour et les animateurs sont informés de tous problèmes de santé des enfants ainsi que des éventuelles allergies
- L'avis PMI et l'autorisation d'ouverture sont présents dans le classeur administratif

Rappel encadrement périscolaire et mercredi : - 6 ans, 1 pour 10 / + 6 ans, 1 pour 14

Rappel encadrement en A.C.M (vacances): - 6 ans, 1 pour 8 / + 6 ans, 1 pour 12

Rappel encadrement à la piscine : - 6 ans, 1 pour 5 / + 6 ans, 1 pour 8

LA SÉCURITÉ DES ENFANTS EST PRIMORDIALE, NOUS NOUS DEVONS D'ÊTRE VIGILENT À CHAQUE MOMENT DE LA JOURNÉE.

Au sein de l'accueil :

- Faire le tour des locaux avant l'accueil des enfants
- Signaler clairement les endroits pouvant présenter un risque
- Surveiller la sorties des enfants, des personnes autorisé à les récupérer
- Sécuriser les espaces de jeu extérieur
- Penser à la crème solaire, aux casquettes et à faire boire les enfants
- Ne pas laisser de matériel ou produit dangereux à la portée des enfants
- Connaître l'effectif de son groupe à chaque moment de la journée

En déplacement à pied :

- Poser des règles avant le départ
- Respecter les normes d'encadrement d'un ACM
- Veiller à ce que les enfants soient correctement rangés
- Un animateur en tête de rang et un à la fin. Les autres se dispersent le long du rang

A la piscine :

- Designner un responsable de groupe
- Rappel des consignes aux enfants
- Vigilance sur les zones de jeux
- Les compter régulièrement

ÉVALUATION

Pour que ce projet se réalise dans les meilleures conditions des évaluations seront faites régulièrement entre :

Animateur / Enfants

Lors du goûter, les enfants pourront évaluer la journée sous forme ludique (selon l'imagination des animateurs), un brainstorming ou une boîte à idée peuvent être mis en place. La journée sera évalué dans sa globalité afin de connaître le ressenti des enfants et écouter leurs propositions pour les activités à venir. L'animateur doit pouvoir se remettre en question sur ce qu'ils proposent et doit être à l'écoute des propositions des enfants dans la limite du raisonnable.

Directeurs / Animateurs

Les animateurs devront rendre des fiches d'activités au directeur afin de voir la cohérence des activités organisées par rapport au projet pédagogique.

Le directeur recevra les animateurs individuellement en milieu de séjour afin de faire un point sur leur ressenti mais aussi de faire une auto évaluation.

Ces évaluations collectives permettront l'évaluation globale du projet en se posant les questions suivante :

- Le projet pédagogique a t'il été respecté ? oui/non et pourquoi
- Les objectifs ont-ils été atteints ? oui/non et pourquoi
- Des réajustements ont-ils été nécessaires ? oui/non et pourquoi
- Le thème était-il apprécié par les enfants ? oui/non et pourquoi
- Le programme proposé par les animateurs était-il adapté et attractif pour les enfants ? oui/non et pourquoi